



DEPARTEMENT  
des  
ALPES-MARITIMES

ARRONDISSEMENT DE GRASSE

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté Egalité Fraternité

## VILLE D'ANTIBES

### EXTRAIT

### du Registre des délibérations du Conseil municipal

SEANCE du vendredi 28 mars 2014

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL			
Légal	En exercice	Présents	Procurations
49	49	48	1

**OBJET : 00-1 - INSTALLATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL -  
ELECTION DU MAIRE**

- Original
- Expédition certifiée conforme  
Pour le Maire,

N° enregistrement :

934-14

Certifié exécutoire compte tenu de  
l'affichage en Mairie,  
Le **28 MARS 2014**  
et de la réception en Sous-Préfecture,  
le **28 MARS 2014**  
Pour le Maire,

Le vendredi 28 mars 2014 à 17 heures,

Le Conseil municipal, suite à la convocation de Monsieur le Maire en date du 24 mars 2014, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme VIZIER Christiane, Conseillère municipale, Doyenne d'âge.

#### Présents :

M. Jean LEONETTI, Mme Marguerite BLAZY, M. Eric PAUGET, Mme Simone TORRES-FORET-DODELIN, M. Jacques GENTE, Mme Anne-Marie DUMONT, M. Serge AMAR, Mme Anne-Marie BOUSQUET, M. Patrick DULBECCO, Mme Françoise THOMEL, M. Eric DUPLAY, Mme Angèle MURATORI, M. Audouin RAMBAUD, Mme Marina LONVIS, M. Patrice PONTOIRE-COLOMB, Mme Cléa PUGNAIRE, M. Yves DAHAN, Mme Nathalie DEPETRIS, M. Bernard MONIER, Mme Martine SAVALLI, M. André-Luc SEITHER, Mme Monique CANOVA, M. Matthieu GILLI, Mme Khéra BADAOU, M. Gérald LACOSTE, Mme Carine CURTET, M. Hassan EL JAZOULI, Mme Jacqueline DOR, M. Henri CHIALVA, Mme Sophie NASICA, M. Bernard DELIQUAIRE, Mme Vanessa LELLOUCHE, M. Alain CHAUSSARD, Mme Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Mme Jacqueline BOUFFIER, M. Marc FOSSOUD, Mme Rachel DESBORDES, M. Michel GASTALDI, Mme Alexia MISSANA, M. Jacques BARTOLETTI, M. Lionel TIVOLI, Mme Anne CHEVALIER, M. Tanguy CORNEC, Mme Christiane VIZIER, M. Marc GERIOS, Mme Michèle MURATORE, M. Pierre AUBRY, M. Gérard PIEL

#### Procurations :

M. Mickael URBANI à M. Eric PAUGET

#### Absents :

NEANT

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire et de trois Assesseurs pris dans le sein du Conseil.

Mme Alexia MISSANA ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné(e) pour remplir ces fonctions qu'il (elle) a acceptées.

Mme Françoise THOMEL, Mme Anne CHEVALIER et M. Pierre AUBRY ayant obtenu la majorité des suffrages, ont été désigné(e)s pour remplir ces fonctions qu'ils (elles) ont acceptées.

Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

## 00-1 - INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL – ELECTION DU MAIRE

Mes chers Collègues,

Déclarés élus par le bureau électoral, à la suite des opérations du dimanche 23 mars 2014, nous sommes aujourd'hui réunis pour procéder notamment à l'élection du Maire, conformément à l'article L. 2122-4 du Code général des Collectivités territoriales.

La séance au cours de laquelle il est procédé à cette élection du maire est présidée, conformément à l'article L. 2122-8 du Code général des Collectivités territoriales, par le plus âgé des membres du Conseil municipal.

C'est ainsi que, en tant que doyenne d'âge, Mme Christiane VIZIER, invite à procéder à l'élection du Maire conformément aux articles L.2122-7 et L.2122-8 du Code général des Collectivités territoriales.

Je vous rappelle à cet égard que le Conseil municipal élit le maire parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Vous voudrez bien par conséquent, me faire connaître qui se porte candidat :

### **Se sont portés candidats :**

M. Jean LEONETTI
M. Lionel TIVOLI

### **Résultats du premier tour de scrutin**

a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
b. Nombre de votants (enveloppes déposées).....	49
c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L.66 du code électoral)....	4
d. Nombre de suffrages exprimés [b-c] .....	45
e. Majorité absolue .....	23

NOM et PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffres	En toutes lettres
M. Jean LEONETTI	41	quarante-et-un
M. Lionel TIVOLI	4	quatre

### **Proclamation de l'élection du maire**

M Jean LEONETTI a été proclamé maire au premier tour de scrutin et a été immédiatement installé.

Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus,  
Suivent les signatures

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,

  
Jean LEONETTI

SIGNATURE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL PRESENTS



"Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de NICE, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux. Sauf dans le cas où un régime de décision implicite d'acceptation est institué par la loi, le silence gardé pendant plus de deux mois par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet."

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Installation des conseillers municipaux et élection du maire

---

**Date de transmission de l'acte :** 28/03/2014

**Date de réception de l'accusé de réception :** 28/03/2014

---

**Numéro de l'acte :** DCM934-14 ( [voir l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 006-210600045-20140328-DCM934-14-DE

---

**Date de décision :** 28/03/2014

**Acte transmis par :** Nadya ZENNIR

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique  
5.1. Election executif